

ΜΕΤΩΟ

Eurofactor Pro

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel de Eurofactor Pro

Eurofactor Pro est une solution d'affacturage pour répondre à vos besoins récurrents de trésorerie. Elle vous permet de bénéficier d'un paiement immédiat de vos factures⁽¹⁾, sous la forme d'une avance de trésorerie. Votre poste clients est intégralement pris en charge (recouvrement et encaissement des factures) et vous êtes garanti contre le risque d'insolvabilité de vos clients B to B.

SOUSCRIPTEUR	Professionnels, TPE et agriculteurs : toute personne physique ou morale, située en France (métropole, Drom et Com) et soumise au droit français, exerçant une activité B to B.
TYPE DE CRÉDIT	Crédit court-terme.
OBJET DU FINANCEMENT	Vos factures émises auprès de vos clients, privés ou publics, situés en France et en Europe ⁽²⁾ , y compris les « situations de travaux » de marchés privés ou publics.
MONTANT	Jusqu'à 90% du montant TTC de vos factures cédées. Le chiffre d'affaires annuel cédé doit être inférieur ou égal à 3 M€ TTC
DURÉE	Sans limitation de durée.
ASSURANCE- CREDIT	Vous êtes protégé contre le risque d'insolvabilité de vos clients grâce à la garantie de vos factures cédées. Le risque de non-paiement pour cause de contestation de vos clients reste à votre charge.
GESTION	100% en ligne sur https://online.eurofactor.com ou depuis l'application Eurofactor Online ⁽³⁾ : cession des factures, demande de financement et de garantie, suivi des opérations et de votre contrat.
RÉSILIATION	A tout moment, avec préavis de 3 mois par l'une ou l'autre des parties adressée sous forme de lettre recommandée avec accusé de réception.
TARIFICATION	Des frais de dossier définis et fixés contractuellement. Une commission mensuelle unique proportionnelle au montant TTC de vos factures cédées dans le mois civil, avec un minimum annuel de 3.000 € HT.



Bon à savoir

EUROFACTOR PRO CREATEURS⁽⁴⁾ Vous bénéficiez d'un minimum de commission réduit la première année : 1800 €HT.

DÉLAI DE MISE EN OEUVRE	Première remise de factures possible dès la signature du contrat Financement sous 24 h ⁽¹⁾
SOUPLESSE	Libre choix des clients pour lesquels vous souhaitez obtenir le financement des factures. Possibilité de ne céder qu'un seul client.
ALERTES	Service d'alertes par sms pour vous prévenir au plus tôt des événements intervenus sur votre contrat.
FISCALITÉ	La TVA payée sur la commission mensuelle est déductible.
EXCLUSIONS	Factures sur une clientèle de particuliers

Retrouvez l'ensemble des conditions et caractéristiques du financement (montant, durée, coût, etc.) dans votre contrat d'affacturage Eurofactor Pro

Offre réservée aux professionnels et agriculteurs, accordée après étude et acceptation définitive de votre dossier par Crédit Agricole Leasing & Factoring, prêteur. Les limites et les conditions sont indiquées au contrat.

- (1) Sous réserve de la conformité des factures et du respect des conditions contractuelles
- (2) Activité export possible seulement en complément de l'activité domestique
- (3) L'application mobile Eurofactor Online est disponible sur l'App Store service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store ; Google play, service de téléchargement fourni par Google Inc
- (4) Offre réservée à toute entreprise ayant une existence juridique au sens du droit français, inscrite depuis moins de deux ans au répertoire SIRENE tenu par l'INSEE et disposant par conséquent d'un numéro SIREN

Offre conçue sous la marque Eurofactor par Crédit Agricole Leasing & Factoring, société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société Anonyme au capital de 195 257 220 € - Siège Social : 12, Place des Etats-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France - 692 029 457 RCS Nanterre - Siret 692 029 457 01126 - TVA intracommunautaire FR 02 692 029 457 - N° Orias : 07 030 220 (www.orias.fr)

